

Le 3 août 2017



**Stella Leney, Ad. E.**  
Vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**N/Référence : C-5682**

**Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel du 6 juillet 2017, dans laquelle vous nous demandez de l'information concernant le nombre d'employés affectés à l'exploitation et à l'entretien de la flotte d'avions d'Hydro-Québec ainsi que la ventilation des dépenses pour les 3 dernières années.

En réponse à votre demande, nous vous informons que l'équipe affectée à l'exploitation et à l'entretien des 3 avions d'Hydro-Québec, incluant le personnel du sous contractant, est constituée de 72 personnes.

Toutefois, nous ne pouvons vous remettre les montants des dépenses demandés. Ils constituent des renseignements financiers et commerciaux que nous protégeons en vertu des articles 21, 22, 23, 24 et 27 de la Loi sur l'accès. Nous joignons en annexe copie des articles invoqués.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.